

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session du Comité pour les plantes
Windhoek (Namibie), 16 – 20 février 2004

Programme de travail du Comité pour les plantes jusqu'à la
13^e session de la Conférence des Parties

PLANIFICATION STRATEGIQUE: EXAMEN DU PLAN D'ACTION DU COMITE POUR LES PLANTES
[DECISIONS 12.9 B) ET 12.11 A)]

1. Le présent document a été préparé par le Secrétariat sur la base des documents PC13 Doc. 8.1 et PC13 WG1 Doc. 1.
2. Les tableaux ci-dessous indiquent le rang de priorité (Elevé, Moyen ou Faible) que le Comité pour les plantes a attribué aux différentes tâches de son programme de travail jusqu'à la 13^e session de la Conférence des Parties. La liste des tâches est fondée sur les résolutions et les décisions actuellement valables adressées au Comité pour les plantes et sur celles nécessitant son assistance ou demandant qu'il soit consulté ou informé.

TABLEAU 1: RESOLUTIONS A L'ADRESSE DU COMITE POUR LES PLANTES				
Cote	Titre	Référence	Priorité	Remarques
9.24 (Rev. CoP12)	Critères d'amendement des Annexes I et II	Cinquième DECIDE; Annexe 4, paragraphe C	E	
11.1 (Rev. CoP12)	Constitution des comités	<i>Concernant la constitution des comités;</i> et <i>Concernant la représentation des régions au Comité permanent;</i> Annexe 2	E	
12.8	Etude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II	Premier CHARGE	E	

TABLEAU 2: RESOLUTIONS QUI POURRAIENT NECESSITER LA CONSULTATION OU L'INFORMATION DU COMITE POUR LES PLANTES				
Cote	Titre	Référence	Priorité	Remarques
9.19	Lignes directrices pour l'enregistrement des pépinières exportant des spécimens reproduits artificiellement d'espèces inscrites à l'Annexe I	Annexe 3, DECIDE, paragraphe d)	F	
9.25 (Rev.)	Inscription d'espèces à l'Annexe III	Premier RECOMMANDE, paragraphe c); DEMANDE; et PRIE	F	
11.11	Réglementation du commerce des plantes	<i>Concernant l'éducation en matière de conservation des plantes par le biais de la Convention,</i> RECOMMANDE, paragraphe c)	F	
11.19	Manuel d'identification	CHARGE, paragraphe g)	M	
12.2	Procédure d'approbation des projets à financement externe	Annexe 1, paragraphe 2 c)	M	

TABLEAU 3: DECISIONS A L'ADRESSE DU COMITE POUR LES PLANTES			
Cote	Titre	Priorité	Remarques
12.9	Programme de travail du Comité pour les plantes		<i>Voir tableau 5 ci-dessous</i>
12.10	Programme de travail du Comité pour les plantes	H/F	<i>Selon les propositions</i>
12.11 a)	Programme de travail du Comité pour les plantes		
12.11 b)	Programme de travail du Comité pour les plantes	E	
12.11 c)	Programme de travail du Comité pour les plantes	F	
12.11 d)	Programme de travail du Comité pour les plantes	E	
12.11 e)	Programme de travail du Comité pour les plantes	M	
12.11 f)	Programme de travail du Comité pour les plantes		<i>En cours</i>
12.11 g)	Programme de travail du Comité pour les plantes	F	
12.11 h)	Programme de travail du Comité pour les plantes	F	
12.11 i)	Programme de travail du Comité pour les plantes	F	

12.11 j)	Programme de travail du Comité pour les plantes	F	
12.11 k)	Programme de travail du Comité pour les plantes	M	
12.11 l)	Programme de travail du Comité pour les plantes	F	
12.11 m)	Programme de travail du Comité pour les plantes	F	
12.11 n)	Programme de travail du Comité pour les plantes	M	
12.12	Programme de travail du Comité pour les plantes	M	
12.13	Réunions régionales du Comité pour les plantes	E	
12.14	Répertoires régionaux	F	
12.24	Questions techniques d'application	M	
12.66	Espèces d' <i>Aquilaria</i>	F	
12.67	Espèces d' <i>Aquilaria</i>	F	
12.68	Espèces d' <i>Aquilaria</i>	F	
12.69	Espèces d' <i>Aquilaria</i>	E	
12.70	Espèces d' <i>Aquilaria</i>	E	
12.71	Espèces d' <i>Aquilaria</i>	M	
11.114 (Rev. CoP12)	Espèces de <i>Guaiacum</i>	F	
12.73	Etude du commerce important	E	
12.74	Etude du commerce important	E	
12.75	Evaluation de l'étude du commerce important	E	
12.97	Révision des critères d'amendement des Annexes I et II	E	
11.118 (Rev. CoP12)	Annotations relatives aux plantes médicinales inscrites aux annexes	E	
10.86	Commerce des espèces exotiques	F	<i>Rapport de la Présidente à la CdP13</i>

TABLEAU 4: DECISIONS QUI POURRAIENT NECESSITER L'ASSISTANCE DU COMITE POUR LES PLANTES

12.17	Etablissement d'un groupe de travail sur les quotas d'exportation	F	
12.63	Espèces d' <i>Harpagophytum</i>	M	
12.64	Espèces d' <i>Harpagophytum</i>	F	
12.65	Espèces d' <i>Harpagophytum</i>	F	
12.91	Programme de renforcement des capacités en vue de l'établissement et de l'application de quotas d'exportation nationaux volontaires scientifiquement fondés pour des espèces inscrites à l'Annexe II	F	

TABLEAU 5: Actions actuellement adressées au Comité pour les plantes ayant une priorité élevée selon le Plan d'action CITES et la résolution Conf. 11.1 (Rev. CoP12) et les futures actions prioritaires potentielles (*en italique gras*)

Référence	Action	Description	Etat	Priorité
a)		Fournir des avis et des orientations à la Conférence des Parties, aux autres Comités, aux groupes de travail et au Secrétariat, sur toutes les questions touchant au commerce international des espèces inscrites aux annexes, y compris les propositions d'amendements aux annexes	Travail continu du Comité pour les plantes	E
	4.6.1	<i>Dans le cadre de l'Objectif 4.6, élargir les connaissances, renforcer la sensibilisation et faciliter le respect des dispositions relatives à la flore prévues dans la CITES:</i> <i>Veiller à ce que la conservation des plantes reçoive l'attention voulue dans toutes les activités liées à la réalisation de ce plan</i>	<i>Cerner les activités</i>	E
f)	2.1.3	Poursuivre le processus d'étude du commerce important lancé par les Parties dans la résolution Conf. 8.9 (Rev.) ¹	<u>Par taxons:</u> – Cycadales – <i>Prunus africana</i> – <i>Aquilaria malaccensis</i> – <i>Aloe</i> spp. en extrait provenant de l'Afrique de l'Est – <i>Pericopsis alata</i> <u>Par pays:</u> – Madagascar	E
h)	2.1.2	Passer régulièrement en revue les annexes pour veiller à ce que les taxons inscrits remplissent les critères pertinents	<u>Achevé:</u> – Orchidaceae <u>En cours:</u> – Cactaceae de l'Annexe I	F
g)	2.1.4	Evaluer les informations biologiques et commerciales sur les espèces faisant l'objet d'un commerce international important mais actuellement non inscrites aux annexes CITES, pour déterminer si elles remplissent les conditions d'inscription aux annexes CITES et si elles bénéficieraient de cette inscription	Les Parties ont entrepris l'examen des taxons non inscrits suivants: – <i>Harpagophytum</i> spp. – <i>Guaiaacum</i> spp. – <i>Taxus</i> spp. autres que <i>T. wallichiana</i> – Espèces d'arbres	M F F F

¹ Remplacée par la résolution Conf. 12.8.

e)	1.7.2	Créer des répertoires régionaux de botanistes et de zoologistes spécialistes des espèces CITES	Achevé pour toutes les régions Futures activités: trouver des mécanismes de mise à jour et d'amélioration et prévoir leur diffusion sur le site Internet de la CITES	F
Actions à faible priorité et futures actions prioritaires potentielles (<i>en italique gras</i>)				
b)		Aider le Comité de la nomenclature à établir et à tenir une liste normalisée de noms d'espèces	A mener avec le Comité de la nomenclature Travail continu du Comité pour les plantes	F
c)		Aider le Secrétariat dans l'application de la résolution sur le manuel d'identification et des décisions qui s'y rattachent et, à la demande du Secrétariat, examiner les propositions d'amendements aux annexes en ce qui concerne d'éventuels problèmes d'identification	A mener avec le Secrétariat Travail continu du Comité pour les plantes	F
d)	1.7.1	Préparer un manuel précisant les obligations et les procédures des autorités scientifiques pour inciter à l'élaboration de cours de formation à leur intention	A mener avec le Secrétariat Coopérer avec le Secrétariat à la mise en œuvre de son programme d'assistance aux autorités scientifiques Ateliers régionaux organisés par le Secrétariat avec la participation des représentants régionaux du Comité pour les plantes, lorsque possible	F
e)	1.7.3	Sensibiliser les Parties à l'importance et à l'intérêt d'intégrer des spécialistes des plantes dans la structure des autorités scientifiques	Etablir des mécanismes avec le Comité permanent	F
i)		Donner des avis sur les techniques et les procédures de gestion aux Etats des aires de répartition lorsque ces Etats demandent une telle aide	Etablir des mécanismes avec le Comité permanent	F
j)		Rédiger des projets de résolutions sur les questions relatives aux animaux et aux plantes, à soumettre à la Conférence des Parties	Travail continu du Comité pour les plantes	E

k)		Remplir toute autre fonction qui pourrait lui être confiée par la Conférence des Parties ou par le Comité permanent	Président et/ou membres choisis par le président du Comité pour les plantes pour participer à des réunions techniques en qualité d'experts, comme au sein du groupe de travail sur les critères	F
l)		Faire rapport à la Conférence des Parties, et sur demande au Comité permanent, sur les activités qu'il a menées ou supervisées entre les sessions de la Conférence	Rapport du président du Comité pour les plantes aux sessions du Comité permanent	E
	1.1.6 Nouveau pour le Comité pour les plantes	<i>Préparer de nouvelles dispositions pour empêcher des pertes inutiles durant le prélèvement, le stockage et le transport des plantes vivantes [...]</i>	<i>Un groupe de travail du Comité pour les plantes prépare des lignes directrices visant à améliorer les chances de survie des spécimens vivants lors du transport</i>	Fait
	2.2.2	Encourager les Parties à consulter le Comité pour les animaux et le Comité pour les plantes dans la préparation des propositions d'amendements aux annexes	Etablir des mécanismes avec le Comité permanent Travail continu du Comité pour les plantes	E
	2.2.3	Pour certains produits, définir des unités de mesure normalisées pour les permis, l'analyse du commerce et les rapports	Travail continu du Comité pour les plantes	F
	4.3.2	Participer activement aux réunions et conférences scientifiques et inciter la communauté scientifique à participer aux questions CITES	Les membres du Comité pour les plantes et les observateurs présents aux sessions du Comité pour les plantes prennent part à des réunions scientifiques et expliquent les questions CITES	M